

Sujet : [INTERNET] Enquête publique dans le cadre du projet éolien Portes de la Brenne

De : FrançoisPays <vfpays@free.fr>

Date : 23/11/2018 12:09

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Monsieur,

Je suis contre le projet d'implantation d'un projet éolien sur Argenton, Vigoux et Celon dans le Pays du Boischaud Sud car je suis des Hérolles, commune de Coulonges (86 située en bordure de l'Indre et de la Haute-Vienne) qui se trouve menacée simultanément par plusieurs projets éoliens, alors que nous sommes précisément aux portes du Parc Naturel de la Brenne, et que nous faisons fréquemment une halte à Argenton que nous connaissons bien et apprécions énormément.

Cette pression persistante et obstinée des autorités avec l'appui de spéculateurs privés devient exaspérante pour nous et pour l'ensemble de la population.

Nous sommes actuellement en pré-retraite et notre habitation de Coulonges est encore une résidence secondaire, et nous pensions prendre une retraite reposante dans cette maison de famille, certes modeste (nous sommes sur un champs de foire) mais au milieu d'un pays de bocage superbe car préservé et naturel.

La présence des éoliennes partout dans des paysages aussi naturels, décevra énormément les populations, un peu comme si vous alliez à la mer et que la mer n'était plus là (dixit un résident anglais établis près d'Oradour).

Et que l'on n'invoque pas la faible densité de population de nos départements car dans la région environ 60% des habitations sont des résidences secondaires donc vouées à être revendues à de nouveaux résidents (c'est beaucoup le cas des anglais dans notre région) ou à des néo-ruraux (ce qui est mon cas, bien que ma famille soit originaire de Vienne et de l'Indre). Ils viennent à cause du cadre bucolique et authentique et d'ailleurs un voisin de Chaillac ne me le cachait pas il y a 3 semaines : "si vous implantez des éoliennes dans un périmètre de 20 km de chez moi, je prends mon ordinateur, je revends ma maison du XVème siècle que je viens de finir de retaper et je pars...."

Quant au développement économique local, non seulement il ne profitera pas directement de ce projet mais il n'en sera même plus question, tant l'impact sur son attractivité aura été négatif: qui déposera un permis de construire devant un horizon bouché d'éoliennes mouvantes le jour et clignotantes la nuit ? qui financera le démantèlement des bases en bétons des éoliennes dans 25 ans ? etc.. c'est comme l'installation d'un "passif" que les générations futures devront encore assumer, à moins qu'on laisse se dégrader encore les vestiges de ces machines dans un paysage à la Mad Max !

Il faut comprendre que les citoyens sont conscients que ni Celon, ni Vigoux, ni Argenton ne sauveront la Planète mais, en plus, que

la Planète ne viendra pas au secours de ces localités lorsqu'elles auront été bradées et seront en désarroi en présence des éoliennes.

Veuillez agréer, M.le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

François Pays  
Conseil indépendant en développement économique  
3, place du Champs de Foire des Hérolles  
86290 Coulonges

Tel 06 26 25 75 52

--

Anne-Véronique & François Pays  
16 bis avenue de la Motte-Picquet  
75007 Paris  
FRANCE